

Rambouillet, ville d'art et d'histoire

La Ville de Rambouillet est légitimement fière de consacrer une page de son site aux « [labels de la ville](#) » : *Ville d'art et d'histoire, ville impériale, Ville fleurie, Ville porte du parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, Ville amie des enfants, Ville donneur (de sang) ou Accueil vélo.*

Ce faisant, elle entretient la confusion généralement commise par bien des Français entre un **label officiel**, terme réservé aux « *mentions officielles définies par un texte réglementaire, délivrées à l'initiative et sous le contrôle de l'État ou de ses services* », et les innombrables démarches qualité auprès d'un organisme privé de certification, marques déposées, qualifications commerciales, diplômes, certifications, prix décernés par des organismes privés et de leur propre initiative...

Précisons-le, sans rien ôter aux mérites de notre cité : seul « Ville et pays d'art et d'histoire », est un label officiel. Il est décerné par le Ministère de la Culture et Rambouillet l'a obtenu en 2005. C'est à lui que nous nous intéressons aujourd'hui.



Créé en 1985, le label « Ville ou Pays d'art et d'histoire » est attribué par le Ministre de la Culture, après avis du *Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire*, aux communes ou groupements de communes qui s'engagent dans **une politique de sensibilisation des habitants, des visiteurs et du jeune public à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie.**

Aujourd'hui, le réseau national compte 202 villes et pays d'art et d'histoire, dont 123 villes et 79 pays

Thierry Liot¹ est chargé, de 2001 à 2004 de la préparation d'un dossier de candidature, et de diverses missions liées à l'histoire du patrimoine local. Il est notamment commissaire de l'exposition « Jardins à Rambouillet » que la municipalité organise à la laiterie de Marie-Antoinette, sous le haut patronage de Mme Bernadette Chirac.

En 2005, le label « Ville ou Pays d'art et d'histoire » remplace définitivement l'appellation « Ville d'art », et Rambouillet dépose son dossier de candidature auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et de la DGP (Direction Générale des Patrimoines).

Pierre-Yves Burgaud, alors adjoint au maire, se souvient :

« *Pour être labellisé, nous devons remplir trois critères :*

- *prouver un réel engagement politique à faire de la culture, de l'architecture et du patrimoine un vrai projet local de développement,*
- *présenter un périmètre territorial cohérent sur les plans historique, géographique, démographique et culturel,*
- *mettre en œuvre des moyens permettant de développer la connaissance, la protection et la valorisation du paysage, de l'architecture et du patrimoine ainsi que la capacité à respecter dans le temps les engagements liés à l'attribution du label.*

1- Nos adhérents connaissent bien Thierry Liot, docteur en histoire de l'art, conseiller technique de la PARR, et auteur de [plusieurs ouvrages](#) édités par notre association : « la belle époque des châteaux », « Rambouillet au XVIII^e siècle » et « les fermes du patrimoine »

A sa seconde présentation, notre dossier a reçu un avis favorable du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire (CNVPah). Le Ministère de la Culture nous a alors attribué le label en 2005, et la convention a été signée avec la DRAC en 2006.

Pour nous Rambolitains membres de PARR, le chapitre le plus instructif du dossier de candidature est celui qui inventorie ce qui constituait le patrimoine de Rambouillet en 2005.

En voici le résumé :

• 1. Le Patrimoine Architectural :

- - le patrimoine archéologique de la villa gallo-romaine de la Millière (2ème siècle après J.C), découverte en 1964, par François Zuber . Cette villa présente des murs et des plafonds richement décorés de fresques naturalistes représentant des cerfs, des chevreuils et des rapaces ainsi que les quatre saisons.
- - le château de Rambouillet : au départ simple manoir fortifié datant du XIIème siècle, il fait l'objet de gros aménagements au XVIIème, dus essentiellement au Comte de Toulouse puis d'un bon nombre de transformations et de reconstructions pour répondre aux souhaits de ses occupants successifs, prince, roi, empereur ou président.
- - les anciennes écuries du Comte de Toulouse, dites "Caserne des Gardes" : cet ensemble destiné initialement à abriter la cavalerie de chasse servit de prison pendant la révolution, puis d'appartements pour les dignitaires de l'empire et enfin de logements pour les familles de militaires.
- - le pavillon du Verger, construit en 1718, pour le valet de chambre du Comte de Toulouse avant d'être intégré au parc du château.
- - le Pavillon de Toulouse, construit en 1731 par la Comtesse de Toulouse pour y aménager un hospice qui conservera sa vocation jusqu'en 1933, date de la construction du nouvel hôpital de la rue Pasteur. Ce bâtiment a fait l'objet de l'attention de PARR inquiet de voir son état se dégrader.
- - Le jardin anglais, le pavillon des coquillages, l'Ermitage et la Laiterie de la Reine. Tout cet ensemble a été classé monuments naturels et des sites en 1942.
- - la Bergerie Nationale (classée en 1977): Louis XVI avait fait l'acquisition du domaine en 1783 et avait suivi la mode de l'époque en créant une ferme qui se voulait expérimentale. Elle accueille en 1786 la célèbre race des mérinos qui va contribuer à la réputation de ce site devenu impérial puis national.
- - l'Hôtel de Ville. Erigé entre 1785 et 1787 à la demande de Louis XVI pour accueillir le baillage, c'est dire le palais de justice. Ce bâtiment présente une architecture originale faisant appel à des matériaux peu fréquents dans la région, pierre de Saint Leu et briques. En 1801, Napoléon, alors Premier consul légitime la propriété de la ville et donne officiellement en 1809 l'hôtel de Ville à la municipalité.
- - le Palais du Roi de Rome. Il est édifié par Napoléon pour son fils, l'Aiglon. Son architecture évoque un peu les palais florentins. La partie centrale, détruite en 1834 était constituée d'un vestibule à l'italienne avec un porche évoquant les grandes victoires napoléoniennes. Il lui est associé un superbe jardin de plus de 5000m2.
- - l'Hôtel et le jardin de la Motte. Louis XVI fait don de ce terrain pour en faire des écuries et des logement pour sa garde royale. En 1818, la propriété est acquise par Bernard d'Orliac qui en fait un hôtel particulier. En 1953 la ville envisage d'y aménager un établissement scolaire mais les lieux ne sont pas assez grands pour réaliser ce projet. En 1997, la municipalité décide d'y installer son conservatoire de musique et de danse.
- - la Caisse d'Epargne portant fièrement un blason reproduisant les armes de Rambouillet
- - l'Hôtel de la Sous-préfecture. C'est ancien hôtel de baillage construit par le Comte de Toulouse.
- - le Tribunal d'Instance. C'est en 1893 que le tribunal de 1ère instance quitte l'Hôtel de Ville pour s'installer avec la prison rue Gambetta.

- - quelques autres pépites disséminées en ville: la maison de Nicolas Boullé au 13 rue Lachaux, les maisons de ville de la rue de Penthievre, les écoles communales des rue Gambetta et Foch, la maison de Sainte-Enfance rue Raymond-Poincaré.

- **2. Le Patrimoine religieux :**

- - l'Eglise Saint-Lubin, construite en 1860 par l'architecte Anatole de Baudot qui utilise pour la première fois des colonnes en fonte pour recevoir la voûte, suivant ainsi les nouveaux préceptes de Viollet-le-Duc en associant architecture gothique et matériaux modernes.
- - l'oratoire du château dans le domaine national.
- - La Chapelle de la maison du Bon-Secours rue de Penthievre.
- - La Chapelle de l'école Sainte-Thérèse rue Lachaux transformée depuis en salle de classe
- - La Chapelle de l'Hôpital restaurée grâce à l'action de PARR.
- - La Chapelle Saint-Hubert à la Villeneuve, consacrée à Notre-Dame qui reprend les codes des églises médiévales de la campagne française

- **3. Le patrimoine architectural du XXème siècle:**

- - l'ensemble des maisons relevant de l'architecture néonormande appelée aussi parfois balnéaire.
- - le Vieux Moulin modèle des grandes villas bourgeoises de Rambouillet
- - Le Monument aux morts élevé en 1923, très différent des modèles traditionnels. Il présente en figures allégoriques les grandes victoires de la première guerre mondiale. Il vient d'être complètement restauré.
- - la villa Clairbois de l'architecte Quetelart, présentée dans une conférence de PARR
- - l'ancien Hôpital de la rue Pasteur, ensemble monumental de bâtiments de briques organisés symétriquement le long d'une large avenue centrale
- - l'Hôtel des Postes qui témoigne de l'académisme architectural de l'entre-deux-guerres. Entièrement en béton armé il est décoré de briques et de diverses décoration en marbre et en granit.
- - la gare de Rambouillet, reconstruite après la guerre, dans un style très gare de province rurale.
- - le Lycée Louis Bascan qui intègre parfaitement ses bâtiments dans un parc forestier. Son gymnase avec une couverture de béton en forme de coque est directement inspiré de le Corbusier.
- - l'Hôtel de Police construit en 1997 dans un style architectural utilisant des matériaux très contemporains.

Il faut ajouter aujourd'hui à cet inventaire le Pôle Culturel qui apporte avec la Médiathèque une contribution notable au patrimoine rambolitein, Et bien d'autres choses qui sont redécouvertes peu à peu, comme par exemple l'ensemble de la Louvière

- **4. Le patrimoine mobilier et objets d'art:**

- Le dossier de candidature prend également en compte les collections de l'hôtel de ville dont la célèbre "carte des chasses" accrochée dans la salle du conseil,
- les œuvres d'art de l'église Saint-Lubin (vitraux) et les œuvres de plusieurs artistes locaux, comme Gustave Hervigo,
- le mobilier ancien de l'Hôpital et la collection de livres anciens du duc de Luynes.

- **5. Le patrimoine naturel et paysager :**

- il est constitué essentiellement du massif forestier de Rambouillet, et des jardins.

La mise en œuvre de cette convention a nécessité en tout premier lieu , la création d'un service du patrimoine co-dirigé par un conservateur et un animateur de l'architecture et du patrimoine (AAP). Dès 2006 la ville a donc recruté au poste d'AAP madame **Helga Briantais-Rouyer**. Elle est aujourd'hui responsable de l'ensemble du service du patrimoine.

Ce service a une triple mission :

- - assurer la conservation des collections municipales : le patrimoine mobilier qui comprend environ 500 objets, et la collection du jeu de l'oie qui comprend environ 2400 jeux. Le musée du Rambolitrain est géré de façon autonome.
- - assurer la mise en œuvre de la convention d'objectifs et de partenariat qui vise à étudier et mettre en valeur le patrimoine en général et le patrimoine architectural urbain et paysager en particulier,
- - diriger le palais du Roi de Rome et sa politique d'exposition,
- - et enfin, assurer la veille des monuments historiques et l'accompagnement de ses restaurations.

La première convention, signée dans le cadre de cette labellisation, est le plus souvent assez générale, et celle de Rambouillet ne fait pas exception. Il s'agissait de fixer le cadre d'un partenariat, d'acter la volonté d'une municipalité de définir une politique culturelle et de se donner les moyens de la mener à bien.

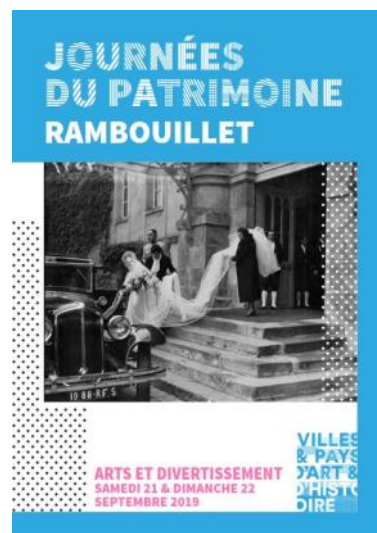
Lors de son renouvellement, il devient plus simple de fixer des objectifs précis. La convention de Rambouillet, signée en 2006, est en cours de renouvellement, des changements de personnel au sein de la DRAC ayant entraîné un certain retard.

Les Rambolitains n'imaginent pas toujours l'ensemble des responsabilités de leur service du patrimoine, qu'ils connaissent à travers une exposition, l'annonce de visites ou d'ateliers, une publication...

La mise en valeur de notre patrimoine repose en premier lieu sur de nombreuses **visites guidées**, conçues par le service, et assurées par une équipe de guide-conférenciers.

La commercialisation de ces visites fait l'objet d'une convention passée entre le service du patrimoine et l'office du tourisme de Rambouillet Territoires, qui en assurait seule la distribution jusqu'en 2015.

Elles peuvent être organisées à la demande d'un groupe, afin de traiter un sujet particulier, en dehors du catalogue habituel.



Chaque année ces visites attirent plus de 2000 visiteurs en groupe ou en individuel. S'y ajoutent les participants à des événements spécifiques. Par exemple, les « Journées européennes du patrimoine » ont attiré, en septembre 2019, 2000 visiteurs sur le thème « Arts et divertissements ». Ils sont nombreux également à avoir découvert Rambouillet à l'occasion des « Journées nationales de l'architecture », de « la Nuit des musées », ou des « Rendez-vous aux jardins », en juin 2019 sur le thème des « animaux au jardin ».

Phénomène largement constaté dans toutes les villes (mais peut-être encore plus vrai à Rambouillet ?) : on est souvent plus tenté par une visite, une conférence, une exposition à l'occasion d'un voyage, que dans la ville où l'on habite. N'y a-t-il pas là une réflexion à mener dans notre association ? PARR, ne pourrait-elle pas mobiliser davantage ses adhérents ?

En prolongement de ces visites, plus de trente stèles ont été placées dans Rambouillet devant des lieux d'intérêts. Claires, concises, elles complètent utilement les plaques apposées par la SAVRE.

Notre association a mis en ligne depuis un an une [visite virtuelle de la ville](#) – en intégrant sur une « googlemap » toutes les cartes postales de la ville, à l'endroit où elles ont été prises. Avec leur smartphone les promeneurs peuvent ainsi obtenir des informations (une simple description ou un article complet) sur chaque bâtiment. Peut-on imaginer que notre proposition de compléter ces plaques ou ces stèles par un flashcode en lien avec un fichier sonore puisse voir le jour ? C'est une formule simple et peu coûteuse qui serait une étape de plus dans la découverte de la ville. Ne devrions-nous pas reprendre ce projet ?

A côté des adultes, le service multiplie les offres en faveur des jeunes : visites et ateliers de découverte attirent de 2 000 à 3 000 enfants chaque année.



Des conférences sont régulièrement proposées et des expositions viennent compléter ces visites. Les sujets proposés, qui intègrent notamment le patrimoine local, l'architecture, l'urbanisme de Rambouillet... attirent près de 7 000 visiteurs par an au Palais du Roi de Rome.



Nos adhérents n'ont sans doute pas oublié l'exposition consacrée au quartier de la Louvière, dont nous avons signalé qu'elle avait un double intérêt :

- pour les Rambolitains, de faire revivre un quartier de leur ville - et ils avaient été nombreux à confier leurs archives pour la réalisation de l'exposition,
- et pour tous en montrant l'évolution d'un quartier dans ce qu'elle a eu d'exemplaire, dans la France de 1956-1972.

Par contre, la collection de jeux de l'oie offerte par Pierre-Dietsch à la ville de Rambouillet (sans doute la plus grande collection au monde, avec plus de 2 400 jeux), n'est plus présentée dans son musée, depuis 2011.

Il faut dire que ces jeux sont difficiles à mettre en valeur : il faudrait, pour en apprécier pleinement tous les détails, pouvoir les manipuler, pour les tourner, voire les regarder à la loupe, toutes choses impensables sans un investissement considérable.

Mais des sélections de ces jeux sont exposées de façon régulière au Roi de Rome, portant sur un thème donné, en rapport avec celui d'une exposition, chaque fois que possible..

Tout n'est pas simple, car le service du patrimoine doit s'adapter à la réalité locale :

« *Le touriste qui visite Rambouillet est davantage un 'excursionniste'* », nous précise Helga Briantais-Rouyer, « *il n'envisage généralement pas de passer plus de quelques heures, ou au mieux une journée à Rambouillet.*

Notre challenge, c'est donc de savoir lui montrer qu'il existe autre chose que le Domaine national, et, en travaillant en coordination avec celui-ci, de lui donner envie de s'attarder, ou de revenir pour d'autres visites.

C'est dans cet esprit que nous proposons le pass ramboliteain, la carte du Domaine, actuellement en cours d'élaboration, ou que nous cherchons à organiser des événements festifs et culturels... »

Et si la ville de Rambouillet a tout lieu d'être fière des résultats de la politique qu'elle a menée dans le cadre de cette convention - le label étant compris, non comme une récompense pour le travail accompli, mais comme le symbole d'une volonté d'aller encore plus loin - Helga Briantais-Rouyer est encore loin d'avoir atteint tous ses objectifs :

« *Notre service du patrimoine a su développer ses relations avec les services de l'Etat En matière de collections et d'inventaire de notre patrimoine, il faut toujours enrichir nos connaissances. Nous sommes devenu centre de ressources pour des universitaires, des chercheurs qui s'intéressent à notre patrimoine : c'est un effort que nous devons poursuivre et amplifier.*

Nous devons compléter notre inventaire pour dépasser notre limite actuelle de l'année 1850. »

Une politique du patrimoine a un coût, surtout si l'on veut assurer la gratuité des entrées, à laquelle se sont habitués les ramboliteains. Il est sûr que nous ne pouvons pas faire l'économie de la



le pavillon du verger

conservation et de la restauration de notre patrimoine architectural. Et dans ce domaine, les économies que l'on peut être tenté de faire à court terme finissent toujours par coûter fort cher. Mais quelles vont être les conséquences de la crise que nous traversons sur les budgets du patrimoine ?

Comment aurions-nous pu réaliser par exemple la restauration exemplaire du Pavillon du Verger (on avance un coût de 600 000€), si la Drac, le Conseil régional ainsi que le Conseil départemental n'avaient pas participé au financement, à hauteur de 70% ?

Une dernière question : qu'en est-il du Roi de Rome ?

« *Il a clairement vocation à devenir un musée d'art et d'histoire, dans lequel nous continuerons à organiser des expositions temporaires, comme nous le faisons actuellement.*

*Dans le cadre du label, et pour satisfaire aux termes de la convention que nous avons signée, il nous est demandé de créer un **Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP).***

Il s'agirait d'un espace tout à la fois lieu de ressources et de débat pour la population, propre à la présentation de l'histoire mais aussi à celle des projets d'aménagement contemporains.

Mais dans le cas de Rambouillet, un tel projet peut sembler ambitieux. Après avoir étudié plusieurs emplacements, il a donc été décidé de l'intégrer dans le Palais du Roi de Rome, qui

deviendrait ainsi « musée-CIAP ». Nos œuvres étant le plus souvent en rapport avec notre histoire locale, il ne serait pas compliqué d'intégrer des outils d'interprétation, pour mieux les mettre en valeur tout en fournissant aux visiteurs les outils nécessaires à une meilleure compréhension de l'œuvre. Travaillant en articulation avec les autres équipements culturels de la collectivité, comme la médiathèque, ce musée-CIAP jouerait ainsi un rôle important dans l'aménagement culturel du territoire. »

Cette réflexion menée à partir du visio-entretien que nous remercions Helga Briantais-Rouyer de nous avoir accordé, nous apportent bien des réponses. Mais il nous reste à la prolonger, en nous posant à notre tour des questions que nous sommes loin d'avoir résolues :

- Quel est le rôle actuel de PARR, et comment pouvons-nous le rendre encore plus efficace ?
Comment pouvons nous à la fois
 - soutenir les projets de notre municipalité, chaque fois que nous les approuvons, en étant relais d'information auprès de nos adhérents et de nos sympathisants, en nous mobilisant pour rechercher du mécénat, pour participer activement au développement de son centre de ressources ou de ses inventaires...
 - et garder notre indépendance, et le droit à la critique constructive, sans lesquels notre association n'aurait plus de raison d'être ?

C'est ensemble que nous devons continuer à y réfléchir.

Christian Rouet